PREFECTURE DES HAUTES-ALPES
ARRIVEE
05 AVR. 2024
Bureau du Courrier N°3

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Association syndicale autorisée : ASA DU CANAL DE VENTAVON SAINT TROPEZ (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20004033500024

POSTE COMPTABLE : SGC De Gap

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : ASA DU CANAL DE VENTAVON SAINT TROPEZ (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget 6
C1 - Exécution du budget - Résultats 7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses 8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes 9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget 10
B1 - Equilibre financier - Investissement 11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement 12
C1 - Balance générale - Dépenses 13
C2 - Balance générale - Recettes 14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 40
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux 46
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 48
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement 50
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 51

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 52
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes 53
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers Sans Objet
B6 - Prêts Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes Sans Objet
B9 - Etat du personnel Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes Sans Objet
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 54

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II –En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 969 213,97	3 584 952,32	3 563 496,75	A1	4 179 235,10
Investissement	521 309,92	195 597,47	(2) -368 789,36	A2	-694 501,81
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	2 447 904,05	3 389 354,85	(3) 3 932 286,11	A3	4 873 736,91

	RESTES A REALISER (4)			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II 19 000,00	III + IV 810 467,18	B1	791 467,18
Investissement	I 0,00	III 630 467,18	B2	630 467,18
Fonctionnement	II 19 000,00	IV 180 000,00	B3	161 000,00

	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL A1 + B1	4 970 702,28
Investissement A2 + B2	-64 034,63
Fonctionnement A3 + B3	5 034 736,91

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)	0,00
018	RSA		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)	19 000,00
011	Charges à caractère général (4)		18 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		1 000,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	630 467,18
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		630 467,18
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	180 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		180 000,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

			DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 447 904,05	G	3 389 354,85
	Section d'investissement	B	521 309,92	H	195 597,47
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	3 932 286,11 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	368 789,36 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
			=		=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	3 338 003,33	= G + H + I + J	7 517 238,43
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	19 000,00	K	180 000,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	630 467,18
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	19 000,00	= K + L	810 467,18
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	2 466 904,05	= G + I + K	7 501 640,96
	Section d'investissement	= B + D + F	890 099,28	= H + J + L	826 064,65
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	3 357 003,33	= G + H + I + J + K + L	8 327 705,61

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		37 555,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		130 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	140 278,20	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	173 057,62	0,00
Total des réalisations d'équipement		**313 335,82**	**167 555,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	207 974,10	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	25 000,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		**207 974,10**	**25 000,00**
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I **521 309,92**	II **192 555,00**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)*	*0,00*	*3 042,47*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*0,00*	*0,00*
Total des réalisations d'ordre en investissement		***III 0,00***	***IV 3 042,47***

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	**521 309,92**	II + IV	**195 597,47**

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	**368 789,36**	VI	**0,00**
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	**0,00**

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	**890 099,28**	II + IV + VI + VII	**195 597,47**
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		**-694 501,81**		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	1 997 410,81	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	2 434 918,41
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	257 228,37	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	120 000,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	147 209,34	75 Autres produits de gestion courante (1)	593 138,47
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	2 783,54
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	2 401 848,52	Total recettes de gestion des services	3 150 840,42
66 Charges financières	15 615,56	76 Produits financiers	210 438,64
67 Charges spécifiques (1)	2 397,50	77 Produits spécifiques (1)	28 075,79
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I **2 419 861,58**	**TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES**	II **3 389 354,85**

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	*28 042,47*	*042 Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*0,00*
043 Opérations ordre intérieur de la section	*0,00*	*043 Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*III* ***28 042,47***	***TOTAL RECETTES D'ORDRE***	*IV* ***0,00***

TOTAL DES DEPENSES DE l'EXERCICE	I + III **2 447 904,05**	**TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE**	II + IV **3 389 354,85**

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 3 932 286,11

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V **2 447 904,05**	**TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**	II + IV + VI **7 321 640,96**

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	**4 873 736,91**

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) *DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.*

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	207 974,10	*0,00*	207 974,10
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	173 057,62		173 057,62
19	Neutral. et régul. d'opérations		*0,00*	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	140 278,20	*0,00*	140 278,20
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	*0,00*	0,00
018	RSA	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
3...	*Stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
198	*Neutralisation des amortissements*		*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	**521 309,92**	***0,00***	**521 309,92**

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	**368 789,36**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	1 997 410,81		1 997 410,81
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	257 228,37		257 228,37
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	147 209,34	*0,00*	147 209,34
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	15 615,56	*0,00*	15 615,56
67	Charges spécifiques (9)	2 397,50	*28 042,47*	30 439,97
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	*0,00*	0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	**2 419 861,58**	***28 042,47***	**2 447 904,05**

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	37 555,00	*0,00*	37 555,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	130 000,00	*0,00*	130 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		3 042,47	3 042,47
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	*0,00*	0,00
018	RSA	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	25 000,00	*0,00*	25 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
3...	*Stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
	Recettes d'investissement – Total	**192 555,00**	***3 042,47***	**195 597,47**

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	**0,00**

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	**0,00**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	2 783,54		2 783,54
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 434 918,41		2 434 918,41
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	120 000,00		120 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	593 138,47	*0,00*	593 138,47
76	Produits financiers	210 438,64	*0,00*	210 438,64
77	Produits spécifiques (8)	28 075,79	*0,00*	28 075,79
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	**3 389 354,85**	***0,00***	**3 389 354,85**

Pour information R002 Résultat positif reporté	**3 932 286,11**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		643 875,00	521 309,92	0,00	122 565,08	0,00	521 309,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	173 000,00	140 278,20	0,00	32 721,80	0,00	140 278,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	225 000,00	173 057,62	0,00	51 942,38	0,00	173 057,62
Total des dépenses d'équipement		433 000,00	313 335,82	0,00	119 664,18	0,00	313 335,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	210 875,00	207 974,10	0,00	2 900,90		207 974,10
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		210 875,00	207 974,10	0,00	2 900,90	0,00	207 974,10
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		643 875,00	521 309,92	0,00	122 565,08	0,00	521 309,92
040	*Opérations ordre transf. entre sections (5)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (6)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*		*0,00*
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		368 789,36					
Total des dépenses d'investissement cumulées		1 012 664,36	890 099,28	0,00	122 565,08	0,00	521 309,92

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA — III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES — A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 012 664,36	195 597,47	630 467,18	186 599,71
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	764 660,18	37 555,00	630 467,18	96 638,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	185 330,00	130 000,00	0,00	55 330,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**949 990,18**	**167 555,00**	**630 467,18**	**151 968,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	875,00	0,00	0,00	875,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	25 000,00	0,00	-25 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		**875,00**	**25 000,00**	**0,00**	**-24 125,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**950 865,18**	**192 555,00**	**630 467,18**	**127 843,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement (4)*	*61 799,18*			
040	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)*	*0,00*	*3 042,47*		*-3 042,47*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
Total des recettes d'ordre		***61 799,18***	***3 042,47***		***58 756,71***
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		***0,00***			
Total des recettes d'investissement cumulées		**1 012 664,36**	**195 597,47**	**630 467,18**	**186 599,71**

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		643 875,00	521 309,92	0,00	122 565,08	0,00	521 309,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	173 000,00	140 278,20	0,00	32 721,80	0,00	140 278,20
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	150 000,00	140 278,20	0,00	9 721,80	0,00	140 278,20
2182	Matériel de transport	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	225 000,00	173 057,62	0,00	51 942,38	0,00	173 057,62
Total des dépenses d'équipement		**433 000,00**	**313 335,82**	**0,00**	**119 664,18**	**0,00**	**313 335,82**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	210 875,00	207 974,10	0,00	2 900,90		207 974,10
1641	Emprunts en euros	210 000,00	207 974,10	0,00	2 025,90		207 974,10
165	Dépôts et cautionnements reçus	875,00	0,00	0,00	875,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		**210 875,00**	**207 974,10**	**0,00**	**2 900,90**	**0,00**	**207 974,10**
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		**643 875,00**	**521 309,92**	**0,00**	**122 565,08**	**0,00**	**521 309,92**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (6)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*		*0,00*
	Reprise sur autofinancement antérieur	*0,00*	*0,00*		*0,00*		*0,00*
	Charges transférées (7)	*0,00*	*0,00*		*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*		*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			225 000,00	173 057,62	0,00	51 942,38	12 379 342,36	0,00	173 057,62
10	Conversion irrigations Sisteron Val		0,00	0,00	0,00	0,00	11 113 134,97	0,00	0,00
11	Microcentrale Canal du Moulin La Sa		0,00	0,00	0,00	0,00	25 996,50	0,00	0,00
12	Conversion irrigation Tr 3		0,00	0,00	0,00	0,00	1 067 153,27	0,00	0,00
13	Démantellement barrage/Sasse		225 000,00	173 057,62	0,00	51 942,38	173 057,62	0,00	173 057,62

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : Conversion irrigations Sisteron Val
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 0,00	0,00	0,00	A2 11 113 134,97
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	227 879,70
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	227 879,70
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	661 410,11
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	49 605,60
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	611 804,51
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	10 223 845,16
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	10 223 845,16

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		100 500,00	B1 0,00	100 500,00	0,00	B2 27 561 341,03
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	100 500,00	0,00	100 500,00	0,00	24 361 341,03
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	100 500,00	0,00	100 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	16 448 206,06

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : Microcentrale Canal du Moulin La Sa
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 0,00	0,00	0,00	A2 25 996,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	25 996,50
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	25 996,50
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 -25 996,50

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12
LIBELLE : Conversion irrigation Tr 3
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)		Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	0,00	A2	1 067 153,27
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00		57 230,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00		0,00	0,00	0,00		57 230,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00		1 009 923,27
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		1 009 923,27

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)		Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		494 490,18	B1	0,00	494 490,18	0,00	B2	1 419 760,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	494 490,18		0,00	494 490,18	0,00		1 319 760,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	494 490,18		0,00	494 490,18	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00		100 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	0,00	0,00		100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	352 606,73

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13
LIBELLE : Démantellement barrage/Sasse
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)		Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		225 000,00	A1	173 057,62	0,00	51 942,38	A2	173 057,62
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	225 000,00		173 057,62	0,00	51 942,38		173 057,62
231	Immobilisations corporelles en cours	225 000,00		173 057,62	0,00	51 942,38		173 057,62

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)		Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		225 000,00	B1	37 555,00	35 477,00	151 968,00	B2	37 555,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	169 670,00		37 555,00	35 477,00	96 638,00		37 555,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	169 670,00		37 555,00	35 477,00	96 638,00		37 555,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	55 330,00		0,00	0,00	55 330,00		0,00
1641	Emprunts en euros	55 330,00		0,00	0,00	55 330,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-135 502,62	B2 - A2	-135 502,62

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		**1 012 664,36**	**195 597,47**	**630 467,18**	**186 599,71**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	764 660,18	37 555,00	630 467,18	96 638,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	764 660,18	37 555,00	630 467,18	96 638,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	185 330,00	130 000,00	0,00	55 330,00
1641	Emprunts en euros	185 330,00	130 000,00	0,00	55 330,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**949 990,18**	**167 555,00**	**630 467,18**	**151 968,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	875,00	0,00	0,00	875,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	875,00	0,00	0,00	875,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	25 000,00	0,00	-25 000,00
261	Titres de participation	0,00	25 000,00	0,00	-25 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		**875,00**	**25 000,00**	**0,00**	**-24 125,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**950 865,18**	**192 555,00**	**630 467,18**	**127 843,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*61 799,18*	*0,00*		
040	*Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)*	*0,00*	*3 042,47*		*-3 042,47*
192 *2182*	*Plus ou moins-values sur cession immo.* *Matériel de transport*	*0,00* *0,00*	*3 042,47* *0,00*		*-3 042,47* *0,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
Total des recettes d'ordre		***61 799,18***	***3 042,47***		***58 756,71***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non titrées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		**3 238 894,18**	**2 447 904,05**	**0,00**	**19 000,00**	**771 990,13**	**0,00**	**2 447 904,05**
011	Charges à caractère général (3)	2 119 500,00	1 997 410,81	0,00	18 000,00	104 089,19	0,00	1 997 410,81
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	320 000,00	257 228,37	0,00	1 000,00	61 771,63		257 228,37
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	157 000,00	147 209,34	0,00	0,00	9 790,66	0,00	147 209,34
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		**2 596 500,00**	**2 401 848,52**	**0,00**	**19 000,00**	**175 651,48**	**0,00**	**2 401 848,52**
66	Charges financières	21 700,00	15 615,56	0,00	0,00	6 084,44		15 615,56
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	2 397,50	0,00	0,00	2 602,50		2 397,50
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	553 895,00	0,00			553 895,00		0,00
Total des dépenses financières		**580 595,00**	**18 013,06**	**0,00**	**0,00**	**562 581,94**		**18 013,06**
Total des dépenses réelles		**3 177 095,00**	**2 419 861,58**	**0,00**	**19 000,00**	**738 233,42**	**0,00**	**2 419 861,58**
023	*Virement à la section d'investissement*	*61 799,18*	*0,00*					
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4)*	*0,00*	*28 042,47*			*-28 042,47*		*28 042,47*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*		*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**61 799,18**	**28 042,47**			**33 756,71**		**28 042,47**

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		**0,00**						

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		**3 238 894,18**	**2 447 904,05**	**0,00**	**19 000,00**	**771 990,13**	**0,00**	**2 447 904,05**

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		3 017 315,00	3 389 354,85	0,00	180 000,00	-552 039,85
013	Atténuations de charges (3)	2 000,00	2 783,54	0,00	0,00	-783,54
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 960 915,00	2 434 918,41	0,00	180 000,00	-654 003,41
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	929 400,00	593 138,47	0,00	0,00	336 261,53
Total des recettes de gestion des services		**3 012 315,00**	**3 150 840,42**	**0,00**	**180 000,00**	**-318 525,42**
76	Produits financiers	500,00	210 438,64	0,00	0,00	-209 938,64
77	Produits spécifiques (3)	4 500,00	28 075,79	0,00	0,00	-23 575,79
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		**5 000,00**	**238 514,43**	**0,00**	**0,00**	**-233 514,43**
Total des recettes réelles		**3 017 315,00**	**3 389 354,85**	**0,00**	**180 000,00**	**-552 039,85**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des recettes d'ordre		**0,00**	**0,00**			**0,00**

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	**3 932 286,11**					

Total des recettes de fonctionnement cumulées	**6 949 601,11**	**7 321 640,96**	**0,00**	**180 000,00**	**-552 039,85**

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		3 238 894,18	2 447 904,05	0,00	19 000,00	771 990,13	0,00	2 447 904,05
011	Charges à caractère général (4)	2 119 500,00	1 997 410,81	0,00	18 000,00	104 089,19	0,00	1 997 410,81
60611	Eau et assainissement	0,00	269,47	0,00	0,00	-269,47	0,00	269,47
60612	Énergie - Électricité	1 315 000,00	1 163 607,95	0,00	0,00	151 392,05	0,00	1 163 607,95
60622	Carburants	17 000,00	14 763,28	0,00	0,00	2 236,72	0,00	14 763,28
60632	Fournitures de petit équipement	140 000,00	143 025,53	0,00	0,00	-3 025,53	0,00	143 025,53
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 200,00	0,00	0,00	-200,00	0,00	1 200,00
611	Contrats de prestations de services	14 000,00	6 850,00	0,00	0,00	7 150,00	0,00	6 850,00
613	Locations	5 000,00	4 099,86	0,00	0,00	900,14	0,00	4 099,86
61521	Entretien terrains	2 500,00	1 190,00	0,00	0,00	1 310,00	0,00	1 190,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	247 500,00	262 057,44	0,00	18 000,00	-32 557,44	0,00	262 057,44
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	8 454,80	0,00	0,00	6 545,20	0,00	8 454,80
6156	Maintenance	30 000,00	15 015,37	0,00	0,00	14 984,63	0,00	15 015,37
6168	Autres primes d'assurance	10 000,00	7 354,55	0,00	0,00	2 645,45	0,00	7 354,55
617	Etudes et recherches	22 500,00	76 893,95	0,00	0,00	-54 393,95	0,00	76 893,95
618	Divers	2 000,00	4 707,09	0,00	0,00	-2 707,09	0,00	4 707,09
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	60 000,00	74 573,21	0,00	0,00	-14 573,21	0,00	74 573,21
623	Pub., publications, relations publiques	6 000,00	9 800,57	0,00	0,00	-3 800,57	0,00	9 800,57
625	Déplacements et missions	3 500,00	1 692,47	0,00	0,00	1 807,53	0,00	1 692,47
626	Frais postaux et frais télécommunication	9 000,00	10 795,96	0,00	0,00	-1 795,96	0,00	10 795,96
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	989,36	0,00	0,00	4 010,64	0,00	989,36
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	1 232,29	0,00	0,00	-232,29	0,00	1 232,29
6288	Autres services extérieurs	130 000,00	119 274,66	0,00	0,00	10 725,34	0,00	119 274,66
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	3 500,00	4 777,00	0,00	0,00	-1 277,00	0,00	4 777,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	75 000,00	64 786,00	0,00	0,00	10 214,00	0,00	64 786,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	320 000,00	257 228,37	0,00	1 000,00	61 771,63		257 228,37
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6413	Personnel non titulaire	220 000,00	176 208,68	0,00	0,00	43 791,32		176 208,68
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	100 000,00	81 019,69	0,00	1 000,00	17 980,31		81 019,69
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	157 000,00	147 209,34	0,00	0,00	9 790,66	0,00	147 209,34
65315	Formation	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00	0,00	1 000,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	150 000,00	146 209,34	0,00	0,00	3 790,66	0,00	146 209,34
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		**2 596 500,00**	**2 401 848,52**	**0,00**	**19 000,00**	**175 651,48**	**0,00**	**2 401 848,52**
66	Charges financières	21 700,00	15 615,56	0,00	0,00	6 084,44		15 615,56
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 000,00	15 615,56	0,00	0,00	384,44		15 615,56
6688	Autres	5 700,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	2 397,50	0,00	0,00	2 602,50		2 397,50
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	2 397,50	0,00	0,00	2 602,50		2 397,50
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	553 895,00	0,00			553 895,00		0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	553 895,00	0,00			553 895,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		**580 595,00**	**18 013,06**	**0,00**	**0,00**	**562 581,94**		**18 013,06**
Total des dépenses réelles		**3 177 095,00**	**2 419 861,58**	**0,00**	**19 000,00**	**738 233,42**	**0,00**	**2 419 861,58**
023	*Virement à la section d'investissement*	*61 799,18*						
042	*Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)*	*0,00*	*28 042,47*			*-28 042,47*		*28 042,47*
6752	*Valeurs comptables immo. cédée (ASA)*	*0,00*	*25 000,00*			*-25 000,00*		*25 000,00*
6761	*Différences sur réalisations (positives)*	*0,00*	*3 042,47*			*-3 042,47*		*3 042,47*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*		*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**61 799,18**	**28 042,47**			**33 756,71**		**28 042,47**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).*

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		**3 017 315,00**	**3 389 354,85**	**0,00**	**180 000,00**	**-552 039,85**
013	Atténuations de charges (4)	2 000,00	2 783,54	0,00	0,00	-783,54
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 000,00	2 783,54	0,00	0,00	-1 783,54
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 960 915,00	2 434 918,41	0,00	180 000,00	-654 003,41
704	Travaux	10 000,00	7 507,99	0,00	0,00	2 492,01
70688	Autres prestations de services	1 947 915,00	2 415 712,25	0,00	0,00	-467 797,25
70878	Remb. frais par des tiers	3 000,00	11 698,17	0,00	180 000,00	-188 698,17
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participation Autres organismes	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	929 400,00	593 138,47	0,00	0,00	336 261,53
752	Revenus des immeubles	12 000,00	11 308,00	0,00	0,00	692,00
7588	Autres produits divers gestion courante	917 400,00	581 830,47	0,00	0,00	335 569,53
Total des recettes de gestion des services		**3 012 315,00**	**3 150 840,42**	**0,00**	**180 000,00**	**-318 525,42**
76	Produits financiers	500,00	210 438,64	0,00	0,00	-209 938,64
764	Revenus valeurs mobilières de placement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7688	Autres	0,00	210 438,64	0,00	0,00	-210 438,64
77	Produits spécifiques (4)	4 500,00	28 075,79	0,00	0,00	-23 575,79
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 000,00	33,32	0,00	0,00	2 966,68
7752	Produits des cessions d'immo. (ASA)	1 500,00	28 042,47	0,00	0,00	-26 542,47
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		**3 017 315,00**	**3 389 354,85**	**0,00**	**180 000,00**	**-552 039,85**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des recettes d'ordre		**0,00**	**0,00**			**0,00**

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non titrées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).*
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
								Taux initial						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério-dicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					**0,00**									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					**2 424 490,00**									
1641 Emprunts en euros (total)					2 424 490,00									
1797452	CREDIT AGRICOLE	02/04/2019	2020-03-25	10/07/2020	150 000,00	F		1,630	1,630	Euros	A	P		A-1
2704529	CREDIT AGRICOLE	05/03/2021	2021-04-17	15/04/2022	250 000,00	F		0,900	0,900	Euros	A	P		A-1
2704530	CREDIT AGRICOLE	05/03/2021	2021-04-23	15/05/2022	100 000,00	F		1,250	1,250	Euros	A	P		A-1
3714985	CREDIT AGRICOLE	12/12/2023	2023-12-20	10/12/2024	130 000,00	F		5,550	5,550	Euros	A	P		A-1
A29140YW	CAISSE D'EPARGNE PROVENCE	28/10/2014	2014-10-28	29/10/2014	700 000,00	F		2,390	2,390	Euros	T	P		A-1
A29150E6	CAISSE D'EPARGNE PROVENCE	30/04/2015	2015-04-30	30/04/2015	300 000,00	F		1,740	1,740	Euros	T	P		A-1
A29172YQ	CAISSE D'EPARGNE PROVENCE	22/11/2017	2017-11-30	30/11/2017	300 000,00	F		1,710	1,710	Euros	T	P		A-1
A29210JF	CAISSE D'EPARGNE PROVENCE	15/11/2021	2021-11-19	19/11/2022	494 490,00	F		0,830	0,830	Euros	A	X		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
								Taux initial						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					**0,00**									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					**0,00**									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					**0,00**									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					**2 424 490,00**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		**0,00**		**1 228 656,87**					**207 974,10**	**15 615,56**	**0,00**	**11 019,19**
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 228 656,87					207 974,10	15 615,56	0,00	11 019,19
1797452		0,00	A-1	114 195,30	10,02	F		1,630	9 409,28	2 014,75	0,00	878,99
2704529		0,00	A-1	156 688,14	1,93	F		0,900	51 300,41	1 850,51	0,00	998,88
2704530		0,00	A-1	80 981,25	6,93	F		1,250	9 568,44	1 131,87	0,00	632,67
3714985		0,00	A-1	130 000,00	4,71	F		5,550	0,00	0,00	0,00	7 421,14
A29140YW		0,00	A-1	77 741,26	0,84	F		2,390	75 910,49	2 995,31	0,00	314,83
A29150E6		0,00	A-1	48 386,76	1,09	F		1,740	31 564,74	1 185,94	0,00	140,32
A29172YQ		0,00	A-1	126 174,16	3,65	F		1,710	30 220,74	2 481,26	0,00	181,82
A29210JF		0,00	A-1	494 490,00	0,64	F		0,830	0,00	3 955,92	0,00	450,54
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**1 228 656,87**					**207 974,10**	**15 615,56**	**0,00**	**11 019,19**

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver-ture éventu-elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (*cap*) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 228 656,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinance-ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résidu-elle	Pério-dicité des rem-bour-se-ments (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié										
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 10
VOTES :
Pour : 10
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2024

Présenté par Le Président (1),
A LE POET, le 15/03/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A LE POET, le 28/03/2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BARDONNENCHE Gérard	
GALLO Christian	
GARCIN Christian	
ISNARD René	
LIEUTIER Rémy	Excusé Pouvoir donné à ROBERT Daniel.
MAUREL Jacques	Excusé Pouvoir donné à GARCIN Christian.
NAL Bernard	
NAL Jean Noel	Excusé Pouvoir donné à GALLO Christian.
RICHIER Nicolas	
ROBERT Daniel	
SAMUEL Jérome	Excusé Pouvoir donné à BARDONNENCHE Gérard
TROJA Christian	Excusé Pouvoir donné à ISNARD René

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2024, et de la publication le 28/03/2024
A LE POET, le 28/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

PREFECTURE DES HAUTES-ALPES
ARRIVEE
05 AVR. 2024
Bureau du Courrier N°3

Établissement Public

Nom du Syndic : MAUREL Jacques
Adresse : Lieudit St MARTIN 1880 Avenue Napoléon
05130 TALLARD

POUVOIR
REUNION DU CONSEIL SYNDICAL

Je soussigné : MAUREL Jacques Syndic au Canal de Ventavon Saint-Tropez, donne tous pouvoirs à

Nom du porteur de pouvoir : GARCIN Christian

pour me représenter à la réunion du **jeudi 28 mars 2024** (article 24 – décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance n° 2047-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires).

Fait à , le 28/03/24 Signature

Immeuble du Révelly • 2 avenue Lesdiguières 05000 GAP
Tél. 04 92 51 80 84 ou 04 92 51 01 30 • Fax 04. 92 51 93 89 • e-mail : info@canaldeventavonsttropez.fr
SIRET 200 040 335 00024 – APE 3600Z

Établissement Public

Nom du Syndic : LIEUTIER Rémy
Adresse : 640 chemin de Soleiphet
04200 SISTERON

POUVOIR

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL

Je soussigné : LIEUTIER Rémy Syndic au Canal de Ventavon Saint-Tropez, donne tous pouvoirs à

Nom du porteur de pouvoir : M ROBERT DANIEL

pour me représenter à la réunion du **jeudi 28 mars 2024** (article 24 – décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance n° 2047-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires).

Fait à SISTERON, le 27/03/24 Signature

Immeuble du Révelly • 2 avenue Lesdiguières 05000 GAP
Tél. 04 92 51 80 84 ou 04 92 51 01 30 • Fax 04. 92 51 93 89 • e-mail : info@canaldeventavonsttropez.fr
SIRET 200 040 335 00024 – APE 3600Z

Canal de Ventavon Saint-Tropez
Établissement Public

M. J-N NAL
Adresse : 25 chemin de la Durancette
04200 SISTERON

POUVOIR

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL

Je soussigné M. J-N NAL, Syndic au Canal de Ventavon Saint-Tropez donne tous pouvoirs à M. C. GALLO, Syndic au Canal de Ventavon Saint-Tropez pour me représenter à la réunion du 28/03/2024 ... (article 24 – décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance n° 2047-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires).

Fait à Sisteron
Le ...27/03/2024.....
Signature

Immeuble du Révelly • 2 av. Lesdiguières • 05000 GAP
Tél. 04 92 51 80 84 ou 04 92 51 01 30 • Fax 04. 92 51 93 89 • e-mail : info@canaldeventavonsttropez.fr
SIRET 200 040 335 00024 — APE 4299 Z

Canal de Ventavon Saint-Tropez
Établissement Public

Nom du Syndic :
Adresse :

POUVOIR

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL

SAMUEL Jérome

Je soussigné : Syndic au Canal de Ventavon Saint-Tropez, donne tous pouvoirs à

Nom du porteur de pouvoir : Bordonneche Gerard

pour me représenter à la réunion du **jeudi 28 mars 2024** (article 24 – décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance n° 2047-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires).

Fait à Nison, le 27.03.24 Signature

Samuel

Immeuble du Révelly • 2 avenue Lesdiguières 05000 GAP
Tél. 04 92 51 80 84 ou 04 92 51 01 30 • Fax 04. 92 51 93 89 • e-mail : info@canaldeventavonsttropez.fr
SIRET 200 040 335 00024 – APE 3600Z

Canal de Ventavon Saint-Tropez
Établissement Public

Nom du Syndic : TROJA Christian
Adresse : LD La Condamine 05300 VENTAVON

POUVOIR

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL

Je soussigné : TROJA Christian

Syndic au Canal de Ventavon Saint-Tropez, donne tous pouvoirs à : M. René ISNARD

Syndic au Canal de Ventavon Saint-Tropez, pour me représenter à la réunion du

JEUDI 28 Mars 24 (article 24 – décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance n° 2047-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires).

Fait à VENTAVON
Le ... 27/03/24
Signature

Immeuble du Révelly • 2 avenue Lesdiguières 05000 GAP
Tél. 04 92 51 80 84 ou 04 92 51 01 30 • Fax 04. 92 51 93 89 • e-mail : info@canaldeventavonsttropez.fr
SIRET 200 040 335 00024 – APE 3600Z

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
A.S.A. DU CANAL DE VENTAVON SAINT TROPEZ

Nombre de syndics en exercice	: 12 + 4
Nombre de présents ou représentés	: 10
Pour	: 10
Contre	: 0
Abstention	: 0

DOCUMENT AFFICHÉ
DU 04/04/24 AU 19/04/24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT
Séance du 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre les vingt-huit mars à neuf heures trente, le Syndicat du Canal de Ventavon St Tropez est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Christian GALLO.

Etaient présents : René ISNARD, Daniel ROBERT, Gérard BARDONNENCHE, Christian GARCIN,

Etaient absents : Nicolas RICHIER, Bernard NAL,

Etaient excusés et représentés : Rémy LIEUTIER (Pouvoir donné à Daniel ROBERT), Jean Noel NAL (Pouvoir donné à Christian GALLO), Jérôme SAMUEL (Pouvoir donné à Gérard BARDONNENCHE), Christian TROJA (Pouvoir donné à René ISNARD), Jacques MAUREL (Pouvoir donné à Christian GARCIN),

Assistaient également sans voix délibérante à la réunion : Vincent de TRUCHIS (Directeur), Richard CHAIX (Responsable administratif et financier).

Secrétaire de séance : Daniel ROBERT.

Objet : Vote des comptes administratifs et de gestion 2023.

Monsieur le Président présente le compte administratif de l'année 2023. Il donne lecture des résultats du compte administratif et indique qu'ils sont conformes au compte de gestion.

Le vice-Président propose à la commission de délibérer.

Ouï cet exposé et après avoir délibéré, la commission syndicale décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- D'approuver les comptes administratifs et de gestion 2023.
- De donner tous pouvoirs au Président pour signer les pièces comptables.

PREFECTURE DES HAUTES-ALPES
ARRIVEE
05 AVR. 2024
Bureau du Courrier N°3

Ainsi fait et délibéré au Poët, les jours, mois et an que dessus.

Une feuille d'émargement signée des membres présents est annexée au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance,
Daniel ROBERT

Certifiée et rendue exécutoire,
Le Président
Christian GALLO